



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/C.1/46/2  
26 septembre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

Quarante-sixième session  
PREMIERE COMMISSION  
Point 68 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Lettre datée du 19 septembre 1991, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte, en anglais et en français, de la Déclaration conjointe sur les Etats baltes, publiée à l'issue de la rencontre, le 6 septembre 1991, entre les ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté européenne et les représentants de la Commission et les ministres des affaires étrangères des Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie (voir l'annexe).

Nous vous serions très obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale.

L'Ambassadeur désigné,

Représentant permanent de  
la République d'Estonie

(Signé) Ernst JAAKSON

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du  
Royaume des Pays-Bas

(Signé) Robert J. VAN SCHAİK

L'Ambassadeur désigné,

Représentant permanent de la  
République de Lettonie

(Signé) Anatol DINBERGS

L'Ambassadeur désigné,

Représentant permanent de la  
République de Lituanie

(Signé) Anicetas SIMUTIS

**Annexe**

**DECLARATION CONJOINTE SUR LES ETATS BALTES**

publiée à l'issue de la rencontre entre les Ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté européenne et les Représentants de la Commission et les Ministres des affaires étrangères des Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie

Les Ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté européenne et les Représentants de la Commission et les Ministres des affaires étrangères des Républiques d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie se sont rencontrés à Bruxelles, le 6 septembre 1991, afin de marquer la restauration de la souveraineté et de l'indépendance des Etats baltes.

En cette heureuse occasion, les Ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté européenne et les Représentants de la Commission ont chaleureusement félicité leurs collègues du fait que les Etats baltes ont retrouvé leur place légitime au sein de la communauté internationale. Ils ont considéré que cette rencontre venait sceller l'établissement de relations diplomatiques avec ces Etats. Ils ont également souligné la volonté de la Communauté européenne en tant que telle d'établir des relations diplomatiques avec les trois Etats baltes. Les Ministres de la Communauté européenne ont exprimé leur disponibilité à apporter leur soutien afin que les Etats baltes deviennent membres, à la première occasion possible, de toutes les organisations internationales pertinentes.

Les Ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté européenne et les Représentants de la Commission ont réaffirmé leur volonté d'explorer, ensemble avec les trois Etats baltes, toutes les possibilités de les assister dans leur développement démocratique et économique. Ils ont fait état de leur volonté de voir les Etats baltes participer au Groupe des 24 et bénéficié du Programme Phare de la Communauté européenne. La Commission engagera rapidement des discussions avec les autorités des Etats baltes sur la conclusion d'accords de coopération commerciale et économique avec la Communauté.

Les Ministres des affaires étrangères des Etats baltes ont fait état de l'engagement de leur pays en faveur de la démocratie fondée sur le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, d'une économie orientée vers le marché, de la justice sociale et de la responsabilité en matière d'environnement, ainsi qu'en faveur des autres principes contenus dans l'Acte final d'Helsinki et la Charte de Paris de la CSCE. Conscients de la nécessité d'une coopération future entre tous les Etats en Europe, ils ont pris l'engagement que leurs pays, dans leurs efforts pour se libérer du poids du passé, s'efforceraient de régler tous les problèmes en suspens dans un processus de dialogue ouvert en constructif.

-----